



## **SANOFI : TOUTE LA RECHERCHE MÉDICALE SUR LE PONT**

Par Jean-Marc Burlet, Délégué syndical CFE-CGC chez Sanofi.

### **ANTICIPATION GRÂCE À LA PRÉSENCE EN ITALIE**

« Il a fallu faire face à l'urgence et être réactif. Ayant des usines en Italie, à Brindisi, Sanofi a mis en place une cellule de crise Monde réunissant des experts de diverses origines bien avant la survenance cruciale du problème en France. C'est pour cette raison, je pense, que nous avons été mis en confinement dès le jeudi précédant l'annonce de cette mesure par le gouvernement français. Auparavant, notre direction avait demandé aux salariés pas indispensables à la continuité des activités de se mettre en télétravail, sachant que la répartition a été faite par les managers. Toutes les équipes de recherche, essais cliniques, vaccins, production industrielle de médicaments, ont bien sûr été mobilisées sur le terrain. Mais, par exemple, la visite médicale est confinée avec une très faible activité de télétravail. Quant à la restructuration européenne de Sanofi (voir le Bulletin confédéral n°75 de mars), elle est a priori en stand by. »

### **MASQUES ET MÉDICAMENTS : DES ACTIFS STRATÉGIQUES**

« Nous avons eu le même problème que toutes les entreprises, à savoir un stock de masques insuffisant et la complexité de mettre en place la distanciation. Nos stocks de masques ont été réquisitionnés par l'État. Lors de la précédente épidémie en France, on annonçait une catastrophe et on avait stocké des masques et des vaccins. Celle-ci ne s'étant pas produite, ces stocks n'ont pas été conservés ! Il faudra tirer le bilan de cette épidémie et s'interroger sur ce qui est stratégique. On s'aperçoit que les médicaments et les protections individuelles le sont. »



### **PRIMES, RTT ET JOURS DE CONGÉS**

« La direction générale a pris la décision sur le plan mondial d'octroyer 15 % du salaire de base mensuel supplémentaire pour les salariés présents physiquement en avril. On ne sait pas si cela intégrera les jours de mars. Elle se donne le droit de le refaire en mai. En France, elle a également imposé 10 jours de RTT aux salariés confinés sans télétravail, mais il n'y a pas eu d'imposition de la semaine de congé. Il a été décidé en outre unilatéralement de suspendre les congés de mai, au motif que si le déconfinement s'opère, toutes les équipes devront être disponibles pour le redémarrage. Maintenant, c'était avant l'annonce du confinement jusqu'au 11 mai. La direction envisage par ailleurs d'attribuer une prime Macron au personnel confiné. »



## **ORANGE : COMMENT L'OPÉRATEUR NATIONAL S'EST ADAPTÉ**

Par Sébastien Crozier, président de la CFE-CGC Orange.

### **PREMIÈRE SEMAINE LABORIEUSE MALGRÉ L'ANTICIPATION**

« Notre syndicat était un peu plus en alerte que le gouvernement, considérant la situation comme préoccupante dès fin février. Pour autant, quand le confinement est arrivé, une forme de sidération s'est installée. Dans un grand groupe comme Orange, il est assez compliqué de prendre la mesure de ce que signifiait le confinement. Les plans de continuité ne prennent pas en considération ce type d'hypothèse. La première semaine a été rude, marquée par quelques tâtonnements. »

### **PROUESSES POUR MAINTENIR LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN**

« Dans l'opérationnel, notre activité repose sur le triptyque exploitation, surveillance-supervision, maintenance. Toute la



question était d'établir en permanence ce qui, dans la logique d'exploitation, doit impérativement fonctionner, et de prioriser les interventions essentielles. Et si quelque chose ne fonctionne pas, d'intervenir à distance ou de diligenter des équipes sur le terrain. L'exploitation et la surveillance-supervision n'ont jamais été mises en danger. En revanche, il a fallu être inventif sur la maintenance et le SAV car plus d'un tiers de nos collaborateurs étaient en situation d'empêchement physique (maladie, garde d'enfants, inquiétude...).

### RÉGLAGES, GRAINS DE SABLE, ÉQUIPES SOUS-TENSION

« Sur ces priorités se sont greffés plusieurs paramètres, à commencer par un déficit d'outils de protection sanitaire : il a fallu une bonne semaine pour que tout le monde soit équipé en masques et en gants. Idem pour minimiser les échanges des véhicules de service entre collaborateurs, un facteur de contagion. Certains sous-traitants ont préféré fermer boutique temporairement plutôt que de continuer leur activité en situation dégradée. Cela a reporté sur nos équipes une charge conséquente de pression. »

### LES QUESTIONS À SE POSER POUR L'AVENIR

« Cette crise imposera de revoir la notion même de service public. Il y a des services essentiels à la nation qui ne sont peut-être pas stricto sensu des services publics, par exemple la logistique de la chaîne alimentaire. Ou le fait qu'Orange, issue du service public mais qui est une entreprise privée désormais, joue un rôle plus essentiel que d'autres opérateurs, notamment car elle possède une grande partie des infrastructures. Se reposera la question des hiérarchies de salaires : sans les petites mains de l'ombre qui raccordent les hôpitaux, dépannent les grands-mères ou livrent des colis, où en serait le pays ? Alors que tous les pays se sont recroquevillés sur eux-mêmes, il est apparu que le seul garant protecteur de la santé et de la sécurité de ses citoyens, c'est la nation. Plus que jamais, il faudra être attentif à la société que nous voulons demain. »



### VERS UNE PERTE SUBSTANTIELLE DE POUVOIR D'ACHAT

Boutiques fermées, accessoires et terminaux qui ne se vendent plus, diminution des souscriptions (à la fibre ou à Orange Bank), tarissement des recettes du roaming, impayés qui risquent d'arriver sur les professionnels et PME... Le noir tableau commercial d'Orange va avoir des conséquences directes sur les salariés. Entre une négociation annuelle obligatoire (NAO) plus difficile qu'escomptée, les parts variables, la participation et l'intéressement perdus partiellement, ou encore « l'effet de bord » sur les cotisations aux mutuelles et les activités sociales et culturelles, Sébastien Crozier craint une perte « de 6 à 8 % de pouvoir d'achat au cours des 12 à 18 mois qui viennent ». « Et encore, nous sommes dans une entreprise relativement protégée... »



### CHEZ SAGEMCOM, UNE ADAPTATION À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Par Bernard Morin, délégué syndical du Groupe Sagemcom et secrétaire adjoint du CSE de l'UES Sagemcom basé à Rueil-Malmaison.

### CHAMBOULEMENT DE L'ORGANISATION DÈS FIN FÉVRIER

« Chez Sagemcom (groupe européen de premier plan sur le marché des terminaux communicants), l'adaptation a commencé progressivement dès le 27 février. La direction du Groupe a réorganisé le restaurant d'entreprise et interdit la réception de visiteurs (hors livreurs) sur le campus de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) ainsi que les déplacements professionnels vers les filiales. Elle a recouru massivement au télétravail conjoncturel, avec élargissement des critères d'éligibilité à titre exceptionnel au regard de l'accord sur le télétravail signé en octobre dernier

